



Pas de fenetre dans la cuisine et vmc pas aux normes

Par **Kaiz**, le **18/09/2011** à **22:32**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 2003 d'un appartement de type 2 appartenant à une société d'HLM.

Tout d'abord, dans cet appartement la cuisine qui est une cuisine fermée de 4m², n'a pas de fenêtre. Est-ce légal?

Ensuite j'ai appris en 2009, lors d'un entretien des VMC par la société mandatée par la société d'HLM, (qui, je le précise, était le premier entretien depuis mon occupation des lieux soit 6 ans) que la VMC de la cuisine n' était pas raccordée au réseau et donc qu'elle n'avait jamais fonctionné. Il a fallu 6 mois et l'intervention de la mairie pour que les travaux de mise en conformité soient effectués. Seulement, la VMC n'aspire pas suffisamment : 56 m³ maximum au lieu des 90 m³ demandés. Et malgré mes nombreuses réclamations par téléphone et courrier, rien est fait.

Ai-je un recours juridique?

Et je tiens à rajouter que la société s'occupant des entretiens des VMC a plusieurs fois essayé de "m'arnaquer" en marquant de fausses informations sur les rapports. J'ai prévenu mon bailleur mais il n'a jamais rien fait.

Tous ces problèmes jouent sur ma santé alors je vous remercie d'avance pour vos réponses.